

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 20

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 15 septembre 2020

Date de convocation : 9 septembre 2020

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Christophe PREVOST, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, Yannick SCHNEIDER, Mme Maryvonne BRUNEL, Adjoint au Maire ;

M. Jean-Louis GREGOIRE, Conseiller Délégué

Mme Françoise LOUIS-EVRARD, M. Daniel JUNG, M. Philippe CHARPY, Mme Maria MARQUES, M. Eric LAHON, Mme Catherine ALBERT, M. Denis CELARIE, Mme Isabelle RAULET, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI, M. Olivier SCHMITT, M. Robin CISNEROS, Mme Jacinthe SCHILTZ

Absents excusés : M. FROTTIER (a donné pouvoir à M. Osswald), Mme Claire MAZZOCCHI (a donné pouvoir à M. Jung), Manon REYEN (a donné pouvoir à M. Celarié);

Secrétaire de séance : Mme Sandrine HAMM-NIZETTE

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Considérant que les élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 ont pour conséquence le renouvellement des Commissions Communales des Impôts Directs (CCID) ayant pour rôle de donner chaque année leur avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale et de participer à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficient de localisation),

Considérant que les communes de plus de 2 000 habitants doivent faire 32 propositions de commissaires en plus du maire qui est membre de droit sachant que la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) retiendra in fine 8 commissaires titulaires et 8 suppléants,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de dresser la liste de propositions suivante en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs par la Direction Départementale des Finances Publiques :

Adopté par 22 voix pour et 1 abstention : M. R. ERNESTI

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 16 septembre 2020

Le Maire

Franck OSSWALD

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 20

Séance ordinaire du 15 septembre 2020

Date de convocation : 9 septembre 2020

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Christophe PREVOST, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, Yannick SCHNEIDER, Mme Maryvonne BRUNEL, Adjoint au Maire ;

M. Jean-Louis GREGOIRE, Conseiller Délégué

Mme Françoise LOUIS-EVRARD, M. Daniel JUNG, M. Philippe CHARPY, Mme Maria MARQUES, M. Eric LAHON, Mme Catherine ALBERT, M. Denis CELARIE, Mme Isabelle RAULET, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI, M. Olivier SCHMITT, M. Robin CISNEROS, Mme Jacinthe SCHILTZ

Absents excusés : M. FROTTIER (a donné pouvoir à M. Osswald), Mme Claire MAZZOCCHI (a donné pouvoir à M. Jung), Manon REYEN (a donné pouvoir à M. Prévost);

Secrétaire de séance : Mme Sandrine HAMM-NIZETTE

Subvention à l'Ecole de Musique Agrée à Rayonnement Intercommunal (EMARI) pour l'année 2019-2020

Considérant la convention de partenariat conclue le 3 décembre 2010 avec l'Ecole de Musique Agrée à Rayonnement Intercommunal (EMARI),

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de verser une subvention de 1.760 € (110 € par élèves) à l'E.M.A.R.I. pour les 16 élèves domiciliés à Saint-Julien-lès-Metz inscrits à l'école de Musique pour l'année 2019/2020.

Adopté à l'unanimité
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 16 septembre 2020
Le Maire

Franck OSSWALD

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 20

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 15 septembre 2020

Date de convocation : 9 septembre 2020

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Christophe PREVOST, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, Yannick SCHNEIDER, Mme Maryvonne BRUNEL, Adjointes au Maire ;

M. Jean-Louis GREGOIRE, Conseiller Délégué

Mme Françoise LOUIS-EVRARD, M. Daniel JUNG, M. Philippe CHARPY, Mme Maria MARQUES, M. Eric LAHON, Mme Catherine ALBERT, M. Denis CELARIE, Mme Isabelle RAULET, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI, M. Olivier SCHMITT, M. Robin CISNEROS, Mme Jacinthe SCHILTZ

Absents excusés : M. FROTTIER (a donné pouvoir à M. Osswald), Mme Claire MAZZOCCHI (a donné pouvoir à M. Jung), Manon REYEN (a donné pouvoir à M. Prévost);

Secrétaire de séance : Mme Sandrine HAMM-NIZETTE

Participation des communes pour les enfants scolarisés au groupe scolaire Paul Langevin

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de maintenir à 681 euros le montant de la participation forfaitaire aux charges des écoles publiques pour les enfants des communes environnantes qui sont scolarisés dans le groupe scolaire de notre commune pendant l'année 2020-2021.

Adopté par 22 voix pour et 1 abstention : Mme F. LOUIS-EVRARD

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 16 septembre 2020

Le Maire

Franck OSSWALD

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 20

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 15 septembre 2020

Date de convocation : 9 septembre 2020

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Christophe PREVOST, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, Yannick SCHNEIDER, Mme Maryvonne BRUNEL, Adjointes au Maire ;

M. Jean-Louis GREGOIRE, Conseiller Délégué

Mme Françoise LOUIS-EVRARD, M. Daniel JUNG, M. Philippe CHARPY, Mme Maria MARQUES, M. Eric LAHON, Mme Catherine ALBERT, M. Denis CELARIE, Mme Isabelle RAULET, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI, M. Olivier SCHMITT, M. Robin CISNEROS, Mme Jacinthe SCHILTZ

Absents excusés : M. FROTTIER (a donné pouvoir à M. Osswald), Mme Claire MAZZOCCHI (a donné pouvoir à M. Jung), Manon REYEN (a donné pouvoir à M. Prévost);

Secrétaire de séance : Mme Sandrine HAMM-NIZETTE

Indemnité de fonction des Adjointes au Maire et Conseillers Municipaux délégués

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2123-20 et suivants,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi les indemnités de fonction des Adjointes au Maire et Conseillers Municipaux délégués étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de fixer, avec effet à compter du 15 septembre 2020

- Le montant de l'indemnité de fonction des Adjointes au Maire délégués au taux de 16,97 % de l'indice brut 1027 de la grille de la fonction publique, soit 660,03 € brut mensuel.
- Le montant de l'indemnité de fonction au Conseiller Municipal délégué à 660,03 € brut mensuel

Le montant sera revalorisé à chaque augmentation de traitement de la fonction publique jusqu'à expiration du mandat municipal et imputé à l'article 6531 de la section de fonctionnement du budget de l'année en cours.

Adopté par 18 voix pour, 1 abstention : Mme J. SCHILTZ, 4 voix contre MM H.PAYEN,R.ERNESTI, O. SCHMITT, R. CISNEROS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 16 septembre 2020
Le Maire

Franck OSSWALD

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 20

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 15 septembre 2020

Date de convocation : 9 septembre 2020

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Christophe PREVOST, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, Yannick SCHNEIDER, Mme Maryvonne BRUNEL, Adjoint au Maire ;

M. Jean-Louis GREGOIRE, Conseiller Délégué

Mme Françoise LOUIS-EVRARD, M. Daniel JUNG, M. Philippe CHARPY, Mme Maria MARQUES, M. Eric LAHON, Mme Catherine ALBERT, M. Denis CELARIE, Mme Isabelle RAULET, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI, M. Olivier SCHMITT, M. Robin CISNEROS, Mme Jacinthe SCHILTZ

Absents excusés : M. FROTTIER (a donné pouvoir à M. Osswald), Mme Claire MAZZOCCHI (a donné pouvoir à M. Jung), Manon REYEN (a donné pouvoir à M. Prévost);

Secrétaire de séance : Mme Sandrine HAMM-NIZETTE

Désignation d'un représentant de la Commune de Saint-Julien-lès-Metz au sein du Conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme d'Agglomération de la Moselle (AGURAM)

Considérant que suite aux élections municipales du 15 mars et 28 juin 2020, il est nécessaire que le Conseil Municipal désigne en son sein un représentant au conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme d'Agglomération de la Moselle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de désigner Monsieur Jean-Louis GREGOIRE comme représentant de la Commune de Saint-Julien-lès-Metz au sein du Conseil d'Administration de l'Agence d'urbanisme d'Agglomération de la Moselle (AGURAM)

Adopté par 17 voix pour, 1 abstention : M. J.L. GREGOIRE, 5 voix contre : M. H. PAYEN, M. R. ERNESTI, M. O.SCHMITT, M. R. CISNEROS, Mme J. SCHILTZ

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 16 septembre 2020

Le Maire

Franck OSSWALD

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 20

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Séance ordinaire du 15 septembre 2020

Date de convocation : 9 septembre 2020

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Christophe PREVOST, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, Yannick SCHNEIDER, Mme Maryvonne BRUNEL, Adjoint au Maire ;

M. Jean-Louis GREGOIRE, Conseiller Délégué

Mme Françoise LOUIS-EVRARD, M. Daniel JUNG, M. Philippe CHARPY, Mme Maria MARQUES, M. Eric LAHON, Mme Catherine ALBERT, M. Denis CELARIE, Mme Isabelle RAULET, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI, M. Olivier SCHMITT, M. Robin CISNEROS, Mme Jacinthe SCHILTZ

Absents excusés : M. FROTTIER (a donné pouvoir à M. Osswald), Mme Claire MAZZOCCHI (a donné pouvoir à M. Jung), Manon REYEN (a donné pouvoir à M. Prévost);

Secrétaire de séance : Mme Sandrine HAMM-NIZETTE

Demande de subvention à Metz Métropole pour la construction d'une tribune au terrain d'honneur de football

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de solliciter une subvention de Metz Métropole pour la construction d'une tribune au terrain d'honneur de football pour un coût estimatif de 175.695 € H.T. soit 210.834 € T.T.C.

Adopté par 18 voix pour et 5 abstentions : MM. H. PAYEN, R. ERNESTI, O. SCHMITT, R. CISNEROS, Mme J. SCHILTZ

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 16 septembre 2020
Le Maire

Franck OSSWALD

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

Commune de SAINT-JULIEN-lès-METZ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal**

Nombre de Conseillers élus : 23
Nombre de Conseillers en fonction : 23
Nombre de Conseillers présents : 20

Séance ordinaire du 15 septembre 2020

Date de convocation : 9 septembre 2020

**Sous la présidence de Monsieur le Maire,
Franck OSSWALD**

Présents : M. Franck OSSWALD, maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Christophe PREVOST, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, Yannick SCHNEIDER, Mme Maryvonne BRUNEL, Adjoint au Maire ;

M. Jean-Louis GREGOIRE, Conseiller Délégué

Mme Françoise LOUIS-EVRARD, M. Daniel JUNG, M. Philippe CHARPY, Mme Maria MARQUES, M. Eric LAHON, Mme Catherine ALBERT, M. Denis CELARIE, Mme Isabelle RAULET, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI, M. Olivier SCHMITT, M. Robin CISNEROS, Mme Jacinthe SCHILTZ

Absents excusés : M. FROTTIER (a donné pouvoir à M. Osswald), Mme Claire MAZZOCCHI (a donné pouvoir à M. Jung), Manon REYEN (a donné pouvoir à M. Prévost);

Secrétaire de séance : Mme Sandrine HAMM-NIZETTE

**Demande de subvention à la région Grand Est pour la construction d'une tribune au terrain
d'honneur de football**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de solliciter une subvention de la région Grand Est pour la construction d'une tribune au terrain d'honneur de football pour un coût estimatif de 175.695 € H.T. soit 210.834 € T.T.C.

Adopté par 18 voix pour et 5 abstentions : MM. H. PAYEN, R. ERNESTI, O. SCHMITT, R. CISNEROS, Mme J. SCHILTZ

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 16 septembre 2020
Le Maire

Franck OSSWALD